



L'Echo de la Robertsau S'LÄUCHBLÄTTEL

Association pour la Défense
des Intérêts de la Robertsau
Environs et alentours
Fédérée à Alsace Nature

L'Echo

JUIN 2014

N° 253

www.adirobertsau.fr
contact.adir@laposte.net



GÉOTHERMIE PROFONDE :

On en parle à la Robertsau.

SOMMAIRE



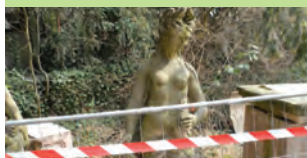
PAGE 5

**L'ADIR
entre pragmatisme
et idéalisme**



PAGE 15

**Balade avec
les pêcheurs
en forêt de la Robertsau**



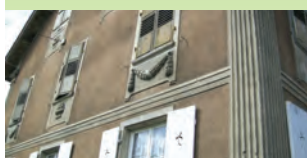
PAGES 7 à 9

**Encore ce Kaysersguet...
Jardin d'Eden
La Bleich**



PAGE 19

**Jubilé de l'Église
Protestante
de la Robertsau**



PAGE 10

**Patrimoine,
quels enjeux ?**



PAGE 21

**Grand Contournement
Ouest et La Robertsau**



PAGE 11

**Consommation foncière
Étalement et
densification urbaine**



PAGE 23

**Strasbourg,
une autre idée d'Europe**



PAGE 13

**Plan de Protection des
Risques Industriels
du Port aux Pétroles**



PAGES 26 à 27

**Événements
culturels**

L'Echo de la Robertsau N° 253 - Juin 2014

Bulletin trimestriel
publié par l'Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau.

78 rue du Docteur François
67000 STRASBOURG

Association agréée
par arrêté préfectoral du 24.8.84
pour la défense de la nature,
de l'environnement et du cadre
de vie, fédérée à Alsace Nature.

Directeur de la publication :

Jacques GRATECOS :
Tél. : 03 88 31 28 26
www.adirobertsau.fr
contact.adir@laposte.net

Mise en page - Impression :
Pointillés - Hoenheim

Tirage : 11500 exemplaires
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014

**Nous remercions nos annonceurs
qui, par leur confiance renouvelée,
assurent la pérennité de l'Echo
de la Robertsau et la diffusion
de nos informations.**

**L'Echo de la Robertsau
encourage ses lecteurs à soutenir
le commerce de proximité :
les commerçants et artisans
de la Robertsau.**

SOLIDARITÉ – INDÉPENDANCE – INTÉRÊT GÉNÉRAL – DÉMOCRATIE

J'adhère :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Courriel :

**J'adhère à l'ADIR et je verse
ma cotisation annuelle 2014 :**

- Adhésion individuelle 16 €
- Adhésion couple 20 €
- Adhésion associations – syndicats 20 €

**N'oubliez pas la déduction fiscale !
Un reçu fiscal vous sera adressé.**

Vos dons et votre cotisation sont déductibles de
votre impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans
la limite de 20% de vos revenus imposables.

Aussi votre cotisation de 16 € vous coûte en réa-
lité 5,33 € votre cotisation de 20 € vous revient
en réalité à 6,66 €.

**L'ADIR peut vous recevoir sur rendez-vous
(03 88 31 28 26) à l'espace d'accueil de
l'Escale, 78 rue du Docteur François.**

L'ADIR ENTRE PRAGMATISME ET IDÉALISME

Que de chemin parcouru par l'ADIR depuis le 11 août 1958 !

En effet, voilà un orage de grêle qui dévaste la région de Strasbourg, qui mitraille serres, toits et voitures, anéantit cultures maraîchères et jardins, laissant les habitants seuls face à leur malheur.

À la Robertsau, on s'organise et, si l'on crée l'ADIR, c'est non seulement pour présenter aux autorités un interlocuteur qui accepte de défendre les Robertsauviens, mais aussi parce qu'il faut une association pour recenser les victimes, inventorier les dommages et organiser les réparations.

Après les toitures fracassées s'ensuit très rapidement une pénurie de tuiles, l'ADIR est donc créée pour apporter son aide aux habitants sinistrés de notre quartier. Elle remplira sa mission avec succès. De cela, les vieux Robertsauviens se souviennent encore.

À considérer l'origine de notre association, force est de

constater qu'elle n'a que peu dévié de ses objectifs initiaux : elle vise d'une part à être l'intermédiaire entre pouvoirs publics et Robertsauviens, d'autre part, elle entend proposer des solutions tangibles aux problèmes rencontrés par nos concitoyens. Mais n'est-ce pas là précisément que l'exercice devient délicat ?

En effet définir le rayon d'action et les objectifs d'une association de défense de quartier reste toujours sujet à discussion. S'il n'était pas contestable en 1958 de considérer un orage de grêle comme une véritable catastrophe, est-il pour autant aussi aisé d'affirmer aujourd'hui que maintenir des entreprises industrielles en milieu urbain est une calamité du même ordre ?

De même, quand certains veulent développer le réseau de tramway, ne doit-on pas aussi entendre les détracteurs qui mettent en avant des dépenses peut-être inutiles en période de crise ?

Lorsqu'également l'on oppose à une densification urbaine indispensable la volonté de préserver un patrimoine d'une grande valeur, témoignage du passé de notre quartier et tranche d'histoire d'une ville, qui a raison ?

À l'ADIR, ces réflexions sont nôtres depuis très longtemps. Comité, Bureau, Assemblée Générale, réunions publiques sont autant de relais qui ouvrent le débat démocratique, autorisent l'expression de tous les avis et nous permettent de prendre la mesure des préoccupations des habitants de notre quartier. De tout cela nous vous rendons compte dans l'ECHO, notre magazine, qui reste la meilleure vitrine de notre indépendance en vous présentant les diverses opinions ou options. Ce processus est bien évidemment perfectible. Nous sommes les premiers à regretter de ne pas rencontrer davantage nos concitoyens et de ne pas être plus à l'écoute de leurs doléances. Mais, acceptons-le, peut-être est-ce aussi à eux de faire la démarche vers l'ADIR ?

Ballottés, nous le sommes entre idéal et pragmatisme. Pour autant notre projet reste on ne peut plus concret, il est de sauvegarder l'originalité de la Robertsau, en l'accompagnant vers un développement maîtrisé et respectueux des Robertsauviens, et, au final, d'être considérés par nos élus comme un véritable partenaire constructif, membre à part entière du corps social de notre quartier.



Vue prise depuis la rue Jeanne d'Arc, avec les dégâts causés par l'orage de grêle du 11 Août 1958 et, à l'arrière plan, les immeubles en construction de la Rue Bœcklin.

Jacques Gratecos
Président de l'ADIR ▶

La ville de Strasbourg, désormais labellisée « *Ville et Pays d'Art et d'Histoire* », est en phase de candidature à l'extension par l'UNESCO de son « *patrimoine mondial* » (classement de la Neustadt).

Dans ce contexte, nous demandons qu'elle prenne en compte les demandes des associations concernant la préservation du patrimoine de la Robertsau (voir article de l'Echo de la Robertsau de mars 2014).

Nous complétons ci-après les informations et les prises de position.

Encore ce Kaysersguet...

L'entrée de la Robertsau présente le dernier témoin d'une « campagne » qu'entretenait la haute société strasbourgeoise du XVIII^{ème} siècle : beaucoup de ces propriétés permettaient à ces familles d'échapper en moins d'une heure de trajet (il n'y avait pas de tram...) à l'univers urbain enserré dans nos fortifications où la taille des parcs d'agrément était forcément réduite.

Le domaine du Kaysersguet, du nom d'un de ses propriétaires fondateur des « *Strassburger neueste Nachrichten* » à la fin du XIX^{ème} siècle, présentait encore tous les attributs de ces campagnes, à savoir enceinte, demeure et parc avec ses ornements et fabriques ; aujourd'hui encore, malgré le vandalisme, tout peut encore être évoqué :

- **Le mur d'enceinte** ceignait la propriété protégeant ce bout de paradis : il a été éventré, une grille détruisant l'effet de monde à part, n'existant que par son portail principal et par une entrée de service bien malmenée.

- **De la demeure**, il n'en reste que l'évocation du volume, après l'adjonction arrière d'une construction récemment



Photo : Jean-Luc Dejeant

doublée d'une structure résolument « contemporaine ». La transformation de la façade au XIX^{ème} siècle, les percements maladroits de toiture après 1930 et l'évidement de son intérieur avec la disparition très récente de son escalier XVIII^{ème} et de ses cheminées (mais où sont donc passés ces éléments ... ?) expliquent tout.

- **Le parc** pourrait encore rappeler les temps passés, mais il sera bientôt trop tard. Le tracé en est connu, de même que ses ornements et fabriques dont la qualité mérite tous les efforts de préservation : un pavillon de jardin de style néoclassique (déplacé avec réduction du parc grâce au tram), un petit édifice orné d'une très fine tête de sanglier, une petite orangerie étaient complétés par une serre très menacée, mais dont les structures, certes XIX^{ème}, rappellent celles, disparues, d'autres châteaux comme celui de Schoppenwihr près de Colmar. Une glacière bien conservée avec sa voûte de briques moulées a perdu l'édicule qui la surmontait, point d'observation en hauteur du parc. Un puits, vandalisé lui aussi, complétait ce petit univers peuplé de huit statues de grande qualité de sculpture, un des intérêts essentiels du domaine. Abîmées par l'érosion du temps après la perte de leur enduit

protecteur qui devait évoquer le marbre, vandalisées par les travaux actuels et leurs déménagements successifs, elles mériteraient une restauration et leur remise en place dans le petit parc avec ses chemins, ses bancs et autres pots sur socles.

On le voit, il reste beaucoup de persuasion à distiller pour que ce dernier témoin d'une « folie » du XVIII^{ème} siècle puisse revivre, magnifiée ... peut-être ... par la réutilisation des locaux.

La réponse de la municipalité de Strasbourg à la requête de la Société Pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace (SCMHA) est un « copier-coller » du courrier à une autre association, lettre peu rassurante surtout après le courrier très circonstancié de notre Société.

Cette Société œuvre depuis 1855 pour la sauvegarde du patrimoine alsacien, ayant regroupé à toutes les époques les personnalités les plus éminentes du monde de l'archéologie, de l'histoire et de l'histoire de l'art ; elle est à l'origine des collections du musée archéologique de la ville de Strasbourg et a présidé, avant la mise en place des services de l'État français après 1945, à la restauration de maints monuments insignes.

Actuellement, outre l'organisation de conférences et de visites, elle publie son bulletin annuel de grande qualité scientifique et surtout veut fédérer les efforts de protection du patrimoine en collectant les doléances des associations de défense pour les présenter efficacement devant les instances dont ses membres font partie.

Unissons-nous !

Guy Bronner,
Président de la SCMHA

**Pour adhérer à la Société pour la Conservation des Monuments
Historiques d'Alsace, adresser votre demande à :**
SCMHA - 2 Place du Château (Palais des Rohan)
Cotisation annuelle : 30 €



Photo : Jean-Luc Dejeant

L'Église Saint-Louis et son Jardin d'Eden

L'Association « Patrimoine et Modernité de la Robertsau – Environs et Alentours » (APMR) a déposé une demande de protection au titre des monuments historiques de l'ensemble composé du collège, de l'église Saint-Louis, du presbytère catholique et, non loin d'eux, reliés par la rue Charles de Foucauld, le foyer Saint-Louis et les villas Oberthur. Ce document de 59 pages démontre que ces éléments constituent, par l'histoire de leur construction, un ensemble homogène et cohérent d'une architecture éclectique couvrant la période 1850 – 1910.

L'ADIR a versé ce dossier au Tribunal Administratif pour argumenter son recours concernant la modification du POS 35, plus précisément celle devant conduire à la destruction du petit parc attenant à l'église St-Louis.

L'audience aura lieu le 3 juin 2014.

Dans notre dernière édition, nous avons exprimé notre souhait de connaître le contenu des tractations en cours entre la paroisse, la Ville et le promoteur. Selon nos sources, l'opération devrait se dérouler de la manière suivante : vente et déconstruction du foyer Saint-Louis, construction d'un ensemble de salles de réunion du nouveau foyer sur les parcelles appartenant à la paroisse. L'ADIR et l'APMR, chacun pour sa part, ont demandé une audience auprès de M. Alain Fontanel, adjoint au Maire chargé du patrimoine. Affaire à suivre...

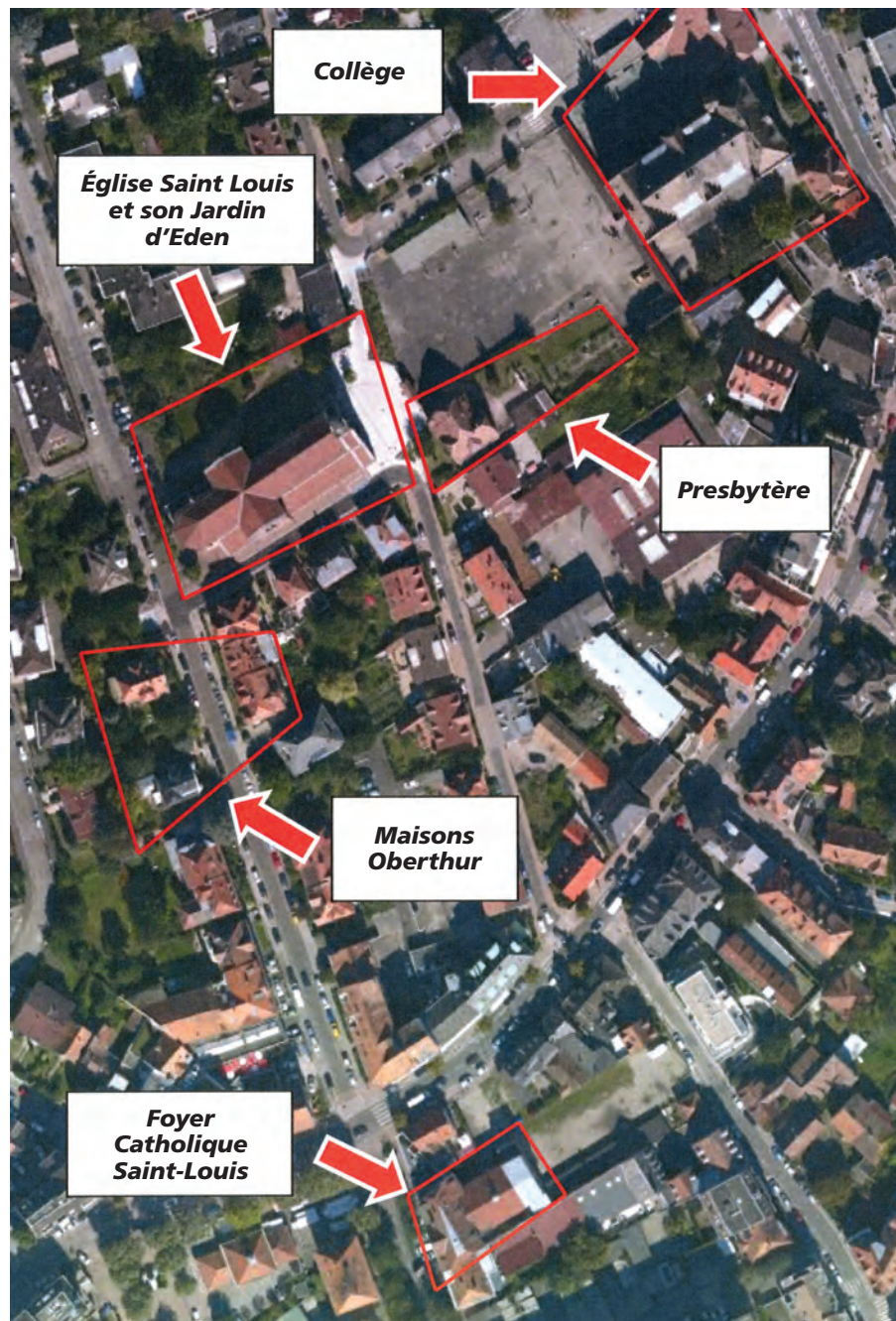
René Hampé

Association Patrimoine et Modernité de la Robertsau, Environs et Alentours

21, rue Charles Foucauld
67000 Strasbourg

Courriel :

patrimoine.modernite@gmail.com



La Bleich

Les associations ADIR et APM considèrent que le bâtiment, sis 65 rue des Chasseurs, constitue le seul vestige des « Bleiche », blanchisseries qui, depuis le début du XVII^{ème} siècle, avaient trouvé à la Robertsau toutes les conditions réunies pour l'exercice de leur métier : l'eau en abondance et des prairies, de grandes étendues à proximité pour le blanchissement de toile de lin écreu. Elles ont saisi – le 8 février 2014 – le Maire de Strasbourg, d'un recours gracieux concernant l'arrêt du 30 décembre 2013 portant sur le permis de construire et du 6 janvier

2014 portant sur le permis de démolir accordé à la SCI PROVICIS HABITAT ALSACE représentée par Monsieur GLOCK - 11 rue du Marais vert, 67000 Strasbourg. Le 21 mars 2014 ce recours a été rejeté aux motifs que les moyens présentés n'apparaissent étayés ni en fait ni en droit.

Le 10 mars 2014 l'ADIR a rencontré Monsieur Glock afin de réitérer notre demande de maintenir la Bleich dans le cadre du projet d'urbanisme.

René Hampé

PATRIMOINE, QUELS ENJEUX ?

Qu'ils sont nombreux les adjectifs que l'on se plaît à accoler au nom « patrimoine » : patrimoines architectural, industriel, biologique, culturel, linguistique, immobilier... La liste n'est pas close et c'est...tant mieux.

Espace privé, espace public

En effet, si l'on s'attarde quelque peu sur les différentes dimensions que peut prendre cette notion, l'on constate qu'elle se rattache d'abord à l'individu, mais à un individu lié à une famille. En latin le « *patrimonium* », c'est « l'ensemble des biens appartenant au pater familias ». Mais l'on parle déjà aussi à Rome, il y a 2000 ans, du « *patrimonium populi* », expression que l'on pourrait traduire par « *trésor public* ». Ainsi ce concept de patrimoine fait coïncider, déjà dans l'antiquité, des dimensions différentes : l'être humain bien campé sur ses deux pieds s'affirme quand il concilie l'apport de biens matériels et intellectuels venant de ses ancêtres mais aussi de la collectivité.

A partir du moment où les « *patres* », les ancêtres, sont mis à contribution c'est la place qu'occupe chacun d'entre nous dans son époque qui est en jeu. Le patrimoine est alors vécu comme un repère que l'individu cherche à distinguer : ballotté dans un environnement qui ne cesse de se transformer, il lui faut

planter des jalons qui le rattachent à son passé pour pouvoir mieux se projeter dans l'avenir. Que ce soient la photographie aux tons sépia représentant l'arrière-grand-père fièrement installé devant son commerce et entouré de ses employés ou le palais XVIII^{ème} devant lequel l'on est passé pendant 40 ans pour se rendre à son travail, ces deux éléments qualifiés de « *familial* » pour l'un, d' « *historique* » pour l'autre permettent de s'y re-connaître, de s'y re-trouver.

Force est de constater que l'on n'est plus là dans un simple décor que l'on accepterait facilement de changer, chaque génération écrivant le nouvel acte d'une immense pièce intitulée « *Histoire de l'Humanité* » et décidant de se débarrasser du fond terni de la comédie jouée par la génération précédente pour le remplacer par un cadre plus actuel, moderne, dernier cri.

Fierté et solidarité, dialogue et marche en avant

Non, c'est au contraire une composante de durée, de volonté de transmettre ce dont l'on est particulièrement fier qui entre en ligne de compte. Que cela se joue au niveau de la famille, du quartier ou de la nation tout entière, il semble alors difficilement acceptable que soit balayé ce dont on est l'héritier et que l'on a plaisir à évoquer avec les autres.

Voilà bien une autre perspective qui nous est offerte : rassemblés autour d'images communes, de références partagées, de souvenirs collectifs, l'ensemble des habitants d'un quartier affirment une solidarité qui renforce d'autant le corps social : vouloir défendre le patrimoine, c'est avant tout affirmer que l'on fait partie d'une communauté.

Cependant il n'existe de collectivité qu'à la condition qu'un dialogue sur les valeurs de chacun soit maintenu. Tous les individus n'ont évidemment pas, et c'est fort heureux, les mêmes critères pour juger de ce qui compte et de ce qu'il faut préserver. Une réflexion doit être menée sur la responsabilité que nous prenons face aux générations qui nous suivent tout en restant attentifs à ce que nos ancêtres ont su nous apporter.

Les associations, à la fois indépendantes et ouvertes sur l'ensemble des citoyens, sont un cadre tout à fait approprié pour porter ce débat. Elles sont un recours dans une période de méfiance face aux politiques, pour analyser les enjeux du patrimoine, concilier et harmoniser les avis tout en reconnaissant que sont toujours liées humanité et marche en avant.

Jacques Gratecos

- ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
- TOUTES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- TRANSPORTS EN FRANCE & À L'ÉTRANGER
- CONTRATS OBSÈQUES PERSONNALISÉS
- ASSISTANCE À CÉRÉMONIE & CÉRÉMONIES CIVILES

POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES RHÉNANES

DÉLÉGATAIRE OFFICIEL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG

24H/24

03 88 24 76 24

7j/7

daniel.philippon@pfrhenanes.com • www.pfrhenanes.com

CENTRE VILLE

17 RUE DES BOUCHERS 67000 STRASBOURG

N° D'HABILITATION 10.67.139

LE SERVICE PUBLIC FUNÉRAIRE

ROBERTSAU

26 RUE DE L'ILL 67000 STRASBOURG

N° D'HABILITATION 11.67.219

Consommation foncière Étalement et densification urbaine

Un des sujets importants du débat lors des dernières élections municipales concernait la densification urbaine, conséquence de la politique « construire la ville sur la ville »



Selon les données fournies dans le cadre de la Plate-forme Régionale du Foncier en Alsace et de la Consommation des Espaces, la consommation foncière place l'Alsace parmi les régions les plus urbanisées en France avec 13% de sa surface artificialisée.

Si l'essentiel des surfaces à urbaniser est fourni par les terres agricoles, les espaces naturels en ville ne sont pas épargnés par l'étalement urbain.

Cet étalement urbain est stimulé par une demande des ménages qui

cherchent à s'éloigner du centre de la ville pour des questions de coût du foncier, et parce qu'ils aspirent à plus de tranquillité, plus d'espace et de nature.

Cet étalement génère la création d'importantes infrastructures routières et l'extension des réseaux de transports collectifs.

La réponse apportée aujourd'hui est « moins de consommation foncière et plus de densification urbaine ».

Mais elle doit répondre à un certain nombre de critères qui ne sont que rarement respectés à Strasbourg.

Pour l'ADIR, la densification :

- ne doit pas se traduire par la perte des espaces naturels
- ne doit pas conduire à une politique de construction excessive, le « bétonnage »
- doit permettre une gestion différenciée des dents creuses et des espaces interstices
- doit respecter le patrimoine naturel et architectural existant
- doit faire l'objet d'une concertation en amont des projets d'urbanisme

René Hampé



Plan de Protection des Risques Industriels du Port aux Pétroles de Strasbourg (suite)

Photo : Emmanuel Jacob



C'est en avril 2012 que l'ADIR s'est adressée une première fois au Préfet pour lui faire part de son étonnement de voir la surprenante réduction des zones de risques technologiques du PPRT du Port aux pétroles de Strasbourg, par rapport au premier projet de mars 2009. En effet, à la lumière des derniers documents présentés étaient apparus un certain nombre d'incompréhensions, autant de questions non éclaircies lors de la rencontre avec l'Inspecteur des établissements classés.

Nous nous étonnions de voir exclus du nouveau projet un certain nombre de risques très graves, sans que les conditions d'exclusion prévues dans les règlements ne soient avérées. Pour mémoire, il s'agissait : du risque de feu de nuage suite à la rupture d'un bras de chargement dans l'un des trois sites, du risque de débordement d'une cuve avec explosion du nuage non confiné et des risques toxiques suite à l'émission de vapeurs, notamment en cas d'incendie d'une cuve de rétention de monochlorobenzène.

Pour conforter le nouveau projet, nous sollicitons alors la réalisation d'une expertise tierce indépendante. La réponse des services préfectoraux fut édifiante, refus de notre demande,

aucune réponse à nos arguments techniques, mais, au contraire, l'affirmation que les services de l'État sont aussi compétents qu'indépendants.

Les 2 juillet et 2 octobre 2012, associés à nos amis Naturistes et Pêcheurs, nous sollicitons à nouveau une expertise totalement indépendante. En effet, tous les documents, fournis entre-temps, confortaient notre idée que l'exclusion des risques précités n'était pas justifiée au regard de la sécurité des Robertsauviens. Bien au contraire, ces justifications ne semblaient même pas conformes aux règles techniques. Les deux réponses de la Préfecture furent la confirmation de l'indépendance et de la haute qualification des services de l'État. Circulez, il n'y a rien à voir !!!

C'est dans ces conditions que l'ADIR portait devant le Tribunal Administratif de Strasbourg trois arrêtés préfectoraux tendant à exclure du PPRT le risque de rupture guillotine d'un bras de chargement. Tant les services préfectoraux que les entreprises ne purent justifier devant les juges qu'elles respectaient les conditions réglementaires permettant l'exclusion de ce risque. Par jugement du 22 janvier 2014, le tribunal a précisé « que la circonstance que l'entreprise

ne respecte pas la prescription [...] il incombe au préfet de faire respecter cette obligation [...] » Mais le 28 novembre 2013, le préfet avait déjà approuvé le PPRT, sans avoir fait vérifier le respect de cette obligation.

Par ailleurs, rappelons qu'un rapport du 3 mars 2014 de l'Inspection des établissements classés stipule, entre autres, pour Rubis Terminal : « Considérant que l'exploitant ne respecte pas les mesures de sécurité à l'appontement décrites dans son mémo interne faisant partie de son système de sécurité, [...] ».

Voilà la preuve que le Préfet n'avait toujours pas fait respecter, à cette date, les obligations qu'il avait lui-même exigées deux ans auparavant. Nous avons alors déposé un recours hiérarchique auprès du ministre de l'écologie, qui n'a pas jugé utile de répondre. Nous pouvons donc légitimement conclure que les services de l'État ne savent comment contrecarrer nos arguments techniques, tout simplement parce que les risques pour nos concitoyens existent toujours.

Les modalités d'application du PPRT actuellement prescrit étant pour le moins très vagues, pour préserver l'avenir, et les Robertsauviens, nous avons déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg, tendant à l'annulation pure et simple de l'arrêté préfectoral portant approbation du PPRT. Pour des raisons de technique juridique, les Pêcheurs et les Naturistes ont fait de même, chacun de son côté, mais en parfaite collaboration entre nous.

Nous sommes persuadés que les Collectivités, l'État, la Ville, les Entreprises ne pourront s'accommoder des contraintes réelles induites par ce projet de PPRT réalisé selon les règlements actuellement en vigueur. Il faudra donc bien en venir tôt ou tard à étudier sérieusement le déplacement de ces installations.

Photo : Emmanuel Jacob



De gauche à droite : Hervé Bégeot, Hervé Bub, Jacques Gratecos et Jean-Daniel Braun



Photo : Hervé Bub

Balade avec les pêcheurs en forêt de la Robertsau

Depuis des années, c'est en mai que l'Association de Pêche du RohrKopf invite les pêcheurs mais également leurs amis non pêcheurs à une balade pour leur faire découvrir leurs lots de pêche.

Cette année, de nombreux marcheurs sont venus des associations amies : ADIR, ASSER, ANSAB pour accompagner les pêcheurs et découvrir notre forêt rhénane alluviale. Il est vrai que, depuis l'endiguement du Rhin, il ne reste plus de la forêt « alluviale » beaucoup d'alluvions qui étaient apportées par les crues du Rhin « Kircherhinn ». Quant aux « battements » de la nappe, ils ne connaissent plus de grandes variations de hauteur d'eau, ce qui limite drastiquement l'oxygénation des Giessen et des étangs.



Prunellier commun « Swarzdorn »



Sureau noir « Schwarzer Holunder »

Si un reliquat de lianes arborescentes est toujours visible, certaines espèces comme le prunellier commun « Swarzdorn » ou le sureau noir « Schwarzer Holunder » sont en régression. On pourrait également citer la disparition des saules têtards qui, n'étant plus taillés par les maraichers de la Robertsau, sont eux aussi en train de disparaître !

C'est en empruntant les chemins forestiers en ligne droite depuis le chalet des pêcheurs que nous avons contourné le Kalbelsrhinn pour rejoindre le Schitzenberger Kittel à côté du Moerkittel. Il y a quelques années encore, on pouvait se promener en longeant ces cours d'eau par des sentiers pêcheurs/promeneurs aujourd'hui disparus, car intentionnellement barrés et obstrués par les services de la Ville de Strasbourg.

Tout le monde a constaté que les Giessen ne sont plus alimentés et que les lentilles et fougères d'eau envahissent toute la surface et empêchent ainsi toute photosynthèse pour une bonne oxygénation de l'eau, ce qui élimine toute vie aquatique, faune et flore.

En 2006, l'AAPPMA Robertsau 1903 et le club Mouche Robertsau 67 ont proposé à la Ville de Strasbourg de créer la « Cellule Eau Robertsau » pour redynamiser les eaux en forêt de la Robertsau, et redonner vie à ce patrimoine qui meurt dans l'abandon par manque de forces vives et politiques.

Depuis près de 50 ans nous assistons à cette mort lente de nos cours d'eau en forêt, alors que la Charte de l'Environnement demandée par l'Europe doit obliger tous les pays à retrouver le bon équilibre et la bonne qualité des cours d'eau !

Hervé Bub
Président de l'AAPPMA
Robertsau 1903

**Association Agréée Pour la
Protection du Milieu Aquatique**
Chalet de pêche du Rohrkopf
Route du Glaserswoerth – 67000
Strasbourg
Tel. 03 88 31 28 73

Assemblée générale de l'ADIR 2014 : solennité et fête en partage

Invitée au chalet du Rohrkopf par Hervé Bub, Président de l'association de pêche de la Robertsau, l'ADIR a tenu son assemblée générale le 23 mai. Hervé Bégeot, président de l'association des naturistes, et Philippe Léonelli, président de l'association Patrimoine et Modernité, comptaient parmi les adhérents de l'ADIR ravis de retrouver ce chalet et l'environnement exceptionnel qui est le sien.

Bien sûr la partie formelle de l'AG eut toute sa place et, si l'on vit défiler d'un bon pas rapport moral, rapport d'activités ou rapport financier, tous approuvés à l'unanimité, l'on ne manqua pas de saluer les efforts déployés

par l'ensemble des membres du Comité et de remercier nos annonceurs qui nourrissent les pages de l'ECHO de leur publicité et permettent à notre association de fonctionner sans aucune subvention.

Et comme il n'est pas d'assemblée générale sans élection au Comité, ce furent deux nouvelles candidates désireuses de nous rejoindre, mesdames Christine Beetham et Laurence Levresse, ainsi que trois membres sortants, René Hampé, Rinaldo Locatelli et Robert Lux qui surent nous convaincre à la fois de leur amour pour leur quartier et de leur volonté d'agir pour le bien-être des Robertsauviens.

Tartes flambées et bons vins généreusement servis par l'équipe si sympathique du Rohrkopf, dirigée de main de maître par Marguerite Bub surent ensuite parfaitement accompagner les discussions où l'on n'épargna ni le PPRT, ni la pollution, ni les difficultés de circulation.

Les conversations à bâtons rompus et les interventions de certains « experts » contribuèrent à faire ressembler notre assemblée générale à une réunion d'amis.

Soyez-en tous et toutes remerciés !

Jacques Gratecos

RUE BÖCKLIN, rue musée du « tout automobile »

Nous sommes en 2014 : Strasbourg est exemplaire en terme de politique vélo... Tout Strasbourg ? Non !

Car un village peuplé d'irréductibles automobilistes résiste encore et toujours à un monde plus doux. Et la vie n'y est pas facile pour les cyclistes et les piétons.

Question évolution rue Böcklin, le temps semble s'être arrêté. Pas une placette qui ne soit dédiée au parking des voitures, pas l'ombre d'une piste cyclable... Entre espoirs pré-électorales distillés par les prétendants et déceptions post-électorales, cette artère de notre quartier recule à force de ne pas avancer.

Si une zone de rencontre rue Böcklin semble, pour l'instant, relever de l'utopie, la mise en zone 30 ou (et) la création d'une piste cyclable est vitale et urgente. Si l'objectif de la municipalité est toujours d'afficher un jour 20% de déplacements cyclistes dans notre ville, il faut se donner les moyens d'encourager ce mode de locomotion... même à la Robertsau.

Si rien n'est fait, arriveront bientôt des touristes à la recherche d'émotions fortes qui voudront se confronter à cette rue du siècle dernier où l'accident n'est jamais loin ! Rue Böcklin, une rue musée du tout automobile?

Martin Schwartz

Vélorution le 21 juin : concerto pour sonnettes

Pour que la Robertsau bénéficie d'un nouvel élan dans les aménagements cyclables, une « vélorution » est organisée par le collectif « Vite une piste cyclable » et le groupe Véläuch le samedi 21 juin.

En prélude à la fête de la musique, il vous est proposé de participer à un « concerto pour sonnettes » pour demander une meilleure prise en compte des déplacements des cyclistes dans le quartier et vers le centre ville : aménagements cyclables dans la partie nord de la route de La Wantzenau, rue Böcklin en zone 30 entre le collège et la place du marché... il reste beaucoup à faire pour sécuriser les déplacements des cyclistes.

Favoriser le vélo, c'est favoriser le commerce de proximité, c'est moins de bruit et de pollution pour tous, c'est partager l'espace pour plus de convivialité.

Rendez-vous avec votre vélo à 10h le samedi 21 juin au terminus tram E, au début de la rue Böcklin.

Toutes les infos sur :

<https://www.facebook.com/velorobertsau>

Si vous voulez être informé directement de nos actions en faveur du vélo, contactez : velorobertsau@hotmail.com

L'église de la Ruprechtsau était originellement une chapelle dédiée à Saint-Georges et fut bâtie en 1339 par un riche Strasbourgeois Nicola Schwarber à l'emplacement de l'actuelle église protestante.

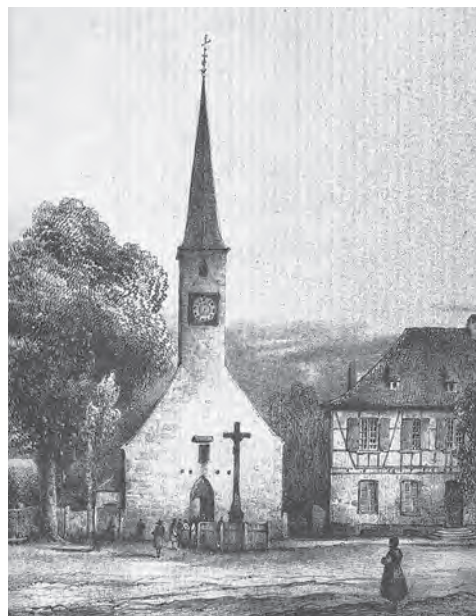
Elle fut agrandie en 1545 et reconstruite en 1884.

1864 – 2014 Jubilé de l'Église Protestante de la Robertsau

Photo : Ji-Elle via Wikipedia

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

DIMANCHE 8 juin	10H00	<i>Culte de célébration du 150^{ème} anniversaire</i> de l'église protestante de la Robertsau 675 ^{ème} anniversaire de l'édification d'une première église sur le même emplacement
	11h30	Apéritif au foyer Mélanie et dans les jardins, animé par l'Ensemble des accordéons de l'ill, tombola
	12h30	Repas champêtre (grillades, salades...)
		Après-midi : Jeux pour les enfants organisés par les Eclaireurs
	15h00	Inauguration de l'exposition « <i>150 ans de vie – et plus</i> » et visite guidée de l'église et de son clocher
MERCREDI 11 juin	20h15	Conférence « <i>1864 - Construction de l'église de la Robertsau, enjeux et contexte</i> » au foyer Mélanie par Maurice Carrez professeur de l'Université de Strasbourg
VENDREDI 13 juin	18h00	Visite guidée de l'exposition, de l'église et de son clocher
SAMEDI 21 juin	16h00	Visite guidée de l'exposition, de l'église et de son clocher
SUR RENDEZ-VOUS		Visite guidée de l'église et de l'exposition pour des groupes, les élèves des écoles, aussi en langue allemande



Eglise de la Ruprechtsau - bâtie en 1339



Strasbourg-Robertsau, église protestante 1875 (TR) Source : BNS

Urbanisme

Géothermie, quand Héphaïstos se dispute avec Poséidon.

En matière d'énergies renouvelables les débats sont nombreux, les polémiques inévitables. La géothermie n'échappe pas à cette règle et en Alsace ou dans les pays voisins cette technique a été utilisée avec plus ou moins de succès.

Evidemment personne n'a oublié l'échec de l'expérience menée à Bâle qui s'est conclue par des séismes. En Alsace également qui dit forage évoque immédiatement la catastrophe de Lochwiller près de Saverne avec les problèmes de soulèvement de terrain. En revanche l'on oublie qu'à Soultz-sous-Forêts les concepteurs du projet affichent satisfaction et désir de continuer à une plus grande échelle.

La Robertsau semble concernée par la géothermie puisque le groupe français Fonroche a déposé des demandes de permis d'exploitation, l'un portant sur une zone proche du Zénith d'Eckbolsheim, l'autre visant le Port Autonome et apparemment le Port

aux Pétroles. La localisation précise paraît être sujette à certaines fluctuations et nous aimerions bien entendu être mieux renseignés à ce sujet.

Ces forages ont pour but de faire remonter, depuis une profondeur de 4000 mètres, une eau à plus de 150° qui pourra soit produire de l'électricité, soit être utilisée pour chauffer logements et entreprises. L'entreprise Fonroche se veut fort rassurante et rappelle qu'elle n'utilisera pas la technique de la fracturation hydraulique, ni produit abrasif. Elle assure d'autre part que, pour les Strasbourgeois, la diminution de la facture d'eau chaude pourra atteindre 20%.

Nos voisins allemands de Kehl sont eux aussi attentifs à ce que peut nous réserver ce chantier qui débiterait en 2015. Cette technique paraît prometteuse et il faut ne pas négliger l'apport énergétique important qu'elle représente dans l'environnement urbain qu'on aimerait qualifier d'« écocité ».



Cette démarche, l'ADIR ne peut que l'approuver si tant est que toutes les garanties de sécurité existent. Partagés entre l'optimisme et une prudence légitime nous attendons d'être renseignés davantage. Dans la mythologie grecque, Poséidon, le dieu de la mer, provoquait aussi les séismes. Préférons lui Héphaïstos, dieu des volcans et du feu maîtrisé, et créateur d'objets mis au service de l'homme.

Jacques Gratecos

HRD
IMMOBILIER

IMMOBILIÈRE
DE
LA ROBERTSAU

2 rue du Général Lejeune
67000 STRASBOURG
03 88 45 87 77

IMMOBILIÈRE
DE
L'ORANGERIE

80 allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
03 88 14 46 14

*à la
Robertsau
depuis
1997*

IMMOBILIÈRE
DE
MARLENHEIM

65 rue du Gal De Gaulle
67520 MARLENHEIM
03 88 04 12 12

IMMOBILIÈRE
D'ILLKIRCH
GRAFFENSTADEN

297, route de Lyon
67400 ILLKIRCH
03 88 22 83 70

www.hrd.fr

GRAND CONTOURNEMENT OUEST ET LA ROBERTSAU

Comme son nom l'indique, ce projet routier est prévu à l'ouest de l'agglomération et ne devrait donc pas impacter notre quartier. Mais la circulation automobile répond à un fonctionnement en réseau, et à un battement de papillon à l'Ouest peut répondre un embouteillage à l'Est.

Le projet de construction d'une autoroute de contournement payante, permettant une circulation Nord-Sud et inverse, avec un seul accès au centre ville par la rocade de HautePierre, a été relancé récemment par un rapport d'expertise sur les déplacements dans la périphérie de l'agglomération strasbourgeoise. Celui-ci mérite une analyse détaillée, car il risque de ne pas y survivre.

D'après les chiffres « organisation des flux de marchandises » le trafic en transit entre l'A35 nord et l'A35 sud est de 2200 PL/jour, alors que celui entre l'A4 et l'A35 sud est de 2100 PL/jour. Ce sont donc 4300 PL/jour (les deux sens sont additionnés) qui seraient éventuellement concernés par le GCO. Le rapport fait état de 5200 PL/jour en transit sur l'A35 au droit de Strasbourg, L'arithmétique de Polytechnique doit donc obéir à d'autres règles que celle enseignée à l'école primaire.

Depuis qu'une partie du trafic allemand a traversé la frontière pour fuir la LKW Maut, on estime entre 1400 et 2000 PL/jour ce trafic en transit sur l'A35. La mise à 2x3 voies de l'A5 et l'introduction de l'écotaxe en France permet-

traient de supprimer ce trafic de nos autoroutes. Il faut donc le déduire des 4300 PL/jour. En réalité il reste maximum 2900 PL/jour, valeur actuelle, qui pourraient utiliser le GCO. Quelle fraction de ce trafic sera prête à payer le coût du GCO lorsque l'on sait que le coût de la LKW Maut qui s'échelonne entre 0,009 et 0,14 €/km, selon le type de PL, a eu pour résultat l'allongement du temps de parcours, en traversant la frontière, pour y échapper. La longueur du GCO étant de 15 km, le prix du péage + l'écotaxe sur une partie du trajet en amont ou aval, sera certainement supérieur à l'incidence de la taxe allemande, et retiendra plus d'un conducteur de PL de s'y aventurer. Soyons optimistes et accordons 50% du trafic au GCO, soit environ 1500 PL/jour, valeur actuelle. Les chiffres sont stables depuis quelques années.

Il faut se demander comment le bilan global, transport de marchandises, du rapport d'expertise, indique au moins 6500 PL/jour transférables sur le GCO. Il est pour le moins étonnant de prétendre que le trafic lié au port autonome est transférable sur le GCO. Par quel itinéraire ?

Plus difficile est l'estimation du potentiel des VL pour lesquels la circulation payante sur le GCO sera choisie, de préférence à l'A35. Un calcul optimiste permet de l'estimer à 5000 voitures/jour, l'immense majorité du trafic actuel correspondant à des trajets de, vers ou internes à Strasbourg.

Ces chiffres de trafic ne permettent pas la rentabilité de la nouvelle autoroute. Aussi les ingénieurs ont-ils imaginé de transformer l'autoroute actuelle (A35) en boulevard urbain dans sa traversée de Strasbourg. L'exemple du boulevard urbain est celui de la route du Rhin avec ses nombreux carrefours à feux. La circulation de 40.000 véhicules/jour s'y écoule pour le moins difficilement.

Alors comment faire pour écouler les 150.000 à 180.000 véhicules/jour que prévoit le rapport pour l'actuelle A35, transformée en boulevard urbain après construction du GCO ? Sa congestion permanente devrait conduire à un délestage vers le GCO payant, (bingo c'est gagné) et au choix d'itinéraires malins.

La traversée de la Robertsau sera alors attirante, et un flux difficile à estimer, mais certainement important de conducteurs venant des agglomérations du nord, choisira plutôt les embouteillages de notre quartier que la congestion permanente du boulevard urbain.

Il faut noter que l'accord de fusion de la liste de Roland Ries et de la liste Vert Strasbourg, conduite par Alain Jund, signé entre les deux tours de la dernière élection municipale, stipule :

Il est à noter qu'aucun financement de la Ville de Strasbourg et de la Communauté Urbaine de Strasbourg ne contribuera, directement ou indirectement, à la réalisation du projet de contournement routier à l'ouest de Strasbourg couplé au réaménagement de l'A35 ni au projet de Rocade Sud.

Je ne comprends vraisemblablement rien à la politique. Et vous ? Faites-nous part de vos avis.

Jean Daniel Braun



Strasbourg, une autre idée d'Europe

À Strasbourg et à la Robertsau en particulier se construit une autre Europe que celle qui nous est présentée par les médias depuis quelques années. D'une abstraction bruxelloise encombrée par les lobbys et bien éloignée des préoccupations des électeurs, l'on passe dans notre quartier à la construction et à la concrétisation d'une entité, que ce soient l'éducation avec l'Ecole Européenne de Strasbourg, la santé avec la Pharmacopée Européenne, l'accueil de la Turquie enfin dans ses murs et un lieu d'Europe qui, s'il a fait couler beaucoup d'encre, acquiert une dimension nouvelle en abritant Kartier Nord.

Repoussant la caricature pervertie de démocratie qui se dessine encore davantage aujourd'hui, nous accédons ici à une Europe plus humaine.

Jacques Gratecos

50 ans de Pharmacopée européenne

Il y a 50 ans, le Conseil de l'Europe démarrait ses activités dans le domaine du médicament avec l'élaboration de normes communes de qualité pour des substances médicamenteuses identifiées comme « importantes pour les populations des pays européens ». La Pharmacopée Européenne voyait ainsi le jour.



La Pharmacopée européenne (*Ph. Eur.*) est un recueil de normes communes, à l'échelle européenne, destinées au contrôle de la qualité des médicaments à usage humain ou vétérinaire et des substances qui entrent dans leur composition. Son objectif est d'assurer à tous les patients, sur l'ensemble du continent européen, l'accès à des médicaments de même niveau de qualité. Les textes de la Pharmacopée européenne (les « monographies ») définissent des exigences de qualité, générales ou spécifiques, auxquelles doivent satisfaire les substances pharmaceutiques qui composent les médicaments, ainsi que les formes pharmaceutiques finales. La Pharmacopée

européenne décrit également des méthodes d'analyse de référence. Elle est élaborée conjointement par les pays signataires de la Convention relative à l'élaboration d'une pharmacopée européenne, dans lesquels elle est d'application obligatoire. Par extension, on appelle également Pharmacopée européenne l'institution qui, dans le cadre de la Direction européenne de la qualité du médicament et soins de santé (EDQM) du Conseil de l'Europe (CoE), assure l'élaboration et la publication des normes de la Pharmacopée européenne. Cette institution a pour objectif et mission la protection de la santé publique.

R. H. (Source wikipédia)

L'inauguration du Lieu d'Europe

L'Europe à Strasbourg a inauguré son Lieu le 3 mai dernier. La transformation de ce que beaucoup de vieux Robertsauviens appellent encore « la villa Wach » a abouti après de nombreuses vicissitudes auxquelles l'ADIR a été associée. Saluons l'établissement d'une Europe incarnée dans la sérénité du Kaysersguet et animée par les expositions et les concerts de Kartier Nord. Restons toutefois attentifs à la réhabilitation des statues et des nombreux bâtiments formant dans le parc un ensemble patrimonial exceptionnel.

Jacques Gratecos

Le nouveau consulat turc

La Turquie va lancer l'installation de son port d'attache qui sera situé quai Jacoutot, près des rues de la Carpe Haute et Toreau. Cet ensemble composé du Consulat Général, de la Représentation Permanente de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe, de la résidence du consul, sera complété par un bâtiment destiné à l'accueil du public. Jouant des effets de transparence, cet édifice devrait bien s'intégrer dans son environnement.

Jacques Gratecos

**ATELIER CANIN**
Au service
de votre compagnon depuis 1993
Parking assuré
5, rue de la Papeterie
67000 STRASBOURG
03.88.18.95.66

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
CIVO
Olivier LORANG
55 rte de La Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 50 20
Fax 03 88 45 75 99



le néon...
...l'enseigne
FABRIC 
**FABRICATION ENTRETIEN ET
DÉPANNAGE DE VOS ENSEIGNES
NÉON - LEDS - LETTRES PVC
CAISSONS - MARQUAGES ADHÉSIFS
SOUFFLEUR DE VERRE**
5 rue de la Papeterie - 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 33 45 39
www.fabricneon.wix.com/fabricneon

SRCE

Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Enquête publique du 14 avril au 16 juin 2014

QU'EST-CE LE SRCE ?

Il s'agit d'un document général qui identifie sur une carte les principaux réservoirs de biodiversité, les milieux naturels qui présentent encore un intérêt naturaliste ou une certaine fonctionnalité et les corridors écologiques censés relier ces réservoirs entre eux (les corridors sont soit existants à préserver, soit à restaurer).

Ce document devra être pris en compte dans les documents d'urbanisme et servira de guide pour les politiques de remise en état de trames vertes. c'est un document général qui trace **les grandes lignes et enjeux au plan régional** et qui pourra et devra être précisé et complété lors de sa transcription dans les SCOT (schémas de cohérence territoriaux) et sa déclinaison dans les PLU. (plans locaux d'urbanisme)

L'enjeu du SRCE se situe donc sur 2 niveaux :

1. Obtenir que le SRCE tel que proposé soit adopté, sans être édulcoré suite aux oppositions à l'enquête publique : c'est l'objet de notre participation à cette enquête publique
2. Obtenir une transcription dans les SCOT à la hauteur des enjeux : c'est l'objet de la 2^{ème} phase qui viendra plus tard.

QUELQUES OBSERVATIONS

La fragmentation des habitats naturels constitue, avec leur destruction et dégradation directe, l'une des causes principales de l'érosion de la biodiversité sous nos latitudes. Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) est l'un des outils indispensables en vue d'enrayer la perte de biodiversité et la dégradation des services écosystémiques et assure, autant que faire se peut, leur rétablissement. Nous tenons à souligner l'état globalement très dégradé des habitats naturels, de la flore et de la faune de notre région. Cette dégradation se traduit d'une part par l'existence, notamment en plaine, de grandes surfaces (urbanisées ou agricoles) très peu favorables à la biodiversité en l'état actuel. D'autre part, les noyaux

de biodiversité sont dans certains cas très réduits et tendent à devenir des isolats, ce qui remet en cause leur pérennité.

Le projet de SRCE vise pour l'essentiel au maintien de l'existant et n'envisage aucunement de reconquête ou de restauration de la biodiversité notamment sur certains secteurs particulièrement dégradés (zone de plaine agricole intensive en particulier). Les réservoirs de biodiversité sont définis de manière relativement restrictive (sites connus et filtre d'une liste limitative de 65 espèces « sensibles » à la fragmentation, manque de données pour une cartographie exhaustive des habitats naturels prioritaires...). L'identification des Corridors est basée pour l'essentiel sur des éléments structurants existants (qui sont à restaurer pour plus d'un tiers d'entre eux).

L'enjeu de la mise en oeuvre du SRCE est donc double. Il s'agit à la fois et au minimum :

- de maintenir les noyaux de biodiversité existants c'est-à-dire d'éviter qu'ils ne soient dégradés par une exploitation inappropriée, détruits par des aménagements ou encore fragmentés
- d'assurer la connexion entre ces noyaux à travers les surfaces peu favorables à la biodiversité par le maintien ou la reconstitution d'une trame écologique.

L'état actuel de la biodiversité ne saurait en aucun cas constituer un état de référence qu'il convient simplement de maintenir. Il faut mener des actions ambitieuses pour restaurer le bon fonctionnement écosystèmes, en particulier dans la plaine.

R.H.

Comment intervenir à l'enquête publique ?

Par écrit à :
Président de la Commission
d'enquête
SRCE
Préfecture de la Région Alsace,
5 place de la République,
67073 Strasbourg cedex

Au CINE de Bussierre,
du 25 mai
au 29 juin 2014

Expo Mathieu Boisadan Le Cours du Monde



Mathieu Boisadan, artiste engagé ? En s'abandonnant à l'émotion de ses joies et de ses peurs - d'enfant ou de peintre -, l'artiste nous donne à voir ses paysages intimes, un univers où tout est pensable, montrable, légitime... Un parcours entre innocence et gravité où chaque coup de pinceau est une mise en danger et révèle un artiste pour lequel «la finalité de l'art (...) n'est pas de divertir mais de résister contre le cours du monde». (Theodor W. Adorno)



Ici, le danger gronde en permanence. Les rapaces et les fauves guettent, des oiseaux morts gisent au sol, un enfant porte un fusil, des hommes en noir s'encagoulent ou avancent affublés de masques grimaçants, même les montagnes sont inquiétantes. En grand ou en petit formats, les toiles décrivent un monde menaçant (menacé ?), où dominent les rapports de force, entre hommes, entre animaux, avec les éléments. La violence éclate parfois, elle sourd plus souvent, et le bleu pastel et impassible du ciel exalte encore l'âpreté noire et blanche de ces scènes, coincées entre rêve et cauchemar.

Avec présence de l'artiste
les dimanches 15 et 29 juin.

Une expo à voir tous les jours
de 14h à 18h, sauf le samedi.
Ouvert dimanche et jours fériés.

Centre d'Initiation à la Nature
et à l'Environnement de
Bussierre 155 rue Kempf
Strasbourg-Robertsau

L'Escale : Une semaine de Fêtes rien que pour vous...

Suite au succès des précédentes éditions, nous organisons les manifestations de fin d'année sur une semaine entière. Un vrai temps de fête(s) pour les adhérents, avec les adhérents. Les festivités se termineront par une soirée spectacle où le public sera invité à s'affronter dans des épreuves ludiques et artistiques.

Vous y êtes cordialement invité et nous comptons sur votre présence.

Suivez le guide... l'Escale, une terre d'évasion(s).

Samedi 31 mai à 18h00 Ouverture des festivités et vernissage de l'exposition

Point de départ officiel de la balade... Puis voyage artistique au fil du pinceau. Une déambulation improvisée vous guidera à travers l'exposition avec l'atelier danse contemporaine. Passages obligés : les mangas dans tous leurs états, travaux d'exploration artistique, dessins du corps humain, ouvrages et œuvres de l'atelier broderie... Beaux points de vue.

Samedi 31 mai à 20h00 et dimanche 1^{er} juin à 18h00 Spectacle de théâtre

Nous vous convions à « La Rencontre », montage de textes et d'improvisations qui vous emmèneront sur des sentiers sinueux. Au détour d'une rue, sur un banc, au bord d'un précipice ou dans un ascenseur... nous parcourerons tous ces endroits où l'on se croise et se rencontre, de manière fugace ou pour la vie !

Lundi 2 juin à 18h30 Découverte de l'interculturalité

La direction proposée est celle de l'autre... un cheminement vers la connaissance des différences et des cultures qui sont proches de nous et en même temps si lointaines. Pour la 2^{ème} année consécutive, des jeunes des quartiers du Marais et de la Robertsau nous présentent le nouveau spectacle « convergence 2 » suivi des groupes de hip-hop et de flamenco.

Mardi 3 juin à 19h00 Spectacle de danse

A petits pas dansés, entre équilibres et déséquilibres, au rythme de mélodies actuelles, les danseurs de l'Escale nous guident de démonstrations d'éveil à la danse en démonstrations de Modern Jazz en passant par le Flamenco. Parcours d'une heure environ.

Mercredi 4 juin à 17h00 Fête des jardiniers

Empruntez le chemin des cinq sens et parcourez le sentier pieds nus, tendez l'oreille et goûtez à nos surprises salées aromatisées aux herbes du jardin... Laissez-vous guider au fil des ateliers artistiques, de construction ou d'observation. Un concert, les pieds dans l'herbe, du groupe Nawakoustic agrémentera cette balade.

Mercredi 4 juin à 20h15 Colonelle de l'Harmonie Caecilia

Cette répétition en vue du concours de la Confédération Musicale de France, pour la confirmation du classement en division d'honneur, vous emmènera pour un voyage au long cours... Après un divertissement turc et un détour par le Japon, l'orchestre finira son parcours par une évocation de l'Arizona. Surprenantes découvertes de paysages sonores !

Jeudi 5 juin à 17h00 Soirée Jeux en Famille

Entrée libre - ramener un plat salé ou sucré pour l'auberge espagnole

Partez pour un tour du monde des jeux, aucun continent ne sera oublié... Balade à faire en famille, accessible à tous. Multiples haltes au long du parcours. Arrêt à l'auberge espagnole conseillé pour profiter d'une pause repas partagée.

Samedi 7 juin à 17h00 Soirée de clôture

Un rendez-vous dans les studios de TV Escale à ne pas manquer !

Venez assister à l'émission «Escale à la Hune», un nouveau concept qui mêle actualités, reportages et jeux sans oublier quelques pages de publicité... le tout en direct mais bien sûr en décalé. C'est parti pour un parcours immergé dans la télé. Le conducteur pour la soirée : des spectacles d'activités de l'Escale et d'associations du quartier alterneront avec des jeux où le public sera sur le devant de la scène. Il vous faudra bien choisir vos compagnons de route pour vous assurer d'arriver en premier à bon port... Au cours de l'excursion, possibilité de se désaltérer et de se restaurer en dégustant des spécialités Togolaises. Et pour ceux qui ne seront pas fatigués, ce périple se terminera sur le dance floor.

Avec la participation des associations Noa Noa Tahiti, Action Sociale Sans Frontières et la Guinguette du Rhin.

L'ESCALE

Centre Social et Culturel Robertsau
78 rue du Docteur François
Tél. 03 88 31 45 00 - Fax 03 88 31 15 46
escale@csc-robertsau.com
www.csc-escale.net

Concert de l'Ensemble Vocal et Instrumental du Crédit Mutuel

Sous la direction de Christine OEHLKERN.
Au piano, Chrysanthis WALSEMANN.

Au programme :

MUSIQUE CLASSIQUE

Henry Purcell, Mozart, Schubert,
Gabriel Fauré, Rossini, Verdi

MUSIQUE CONTEMPORAINE

extraits de West Side Story et musiques du monde

Samedi 14 juin à 20h30
en l'Église Protestante de la Robertsau
Tram E, ou bus 6 ou 15, arrêt Robertsau Eglise.

Entrée libre.

Plateau au profit du Centre Social Protestant

KARTIER NORD

L'association Kartier Nord a le plaisir de vous inviter à l'exposition

Samedi 14 juin & dimanche 15 juin

BLACK RAIN

(aquarelles)

Nicolas SCHNEIDER

Vernissage le samedi 14 juin à 17 heures
avec la complicité de

Jean POINSIGNON

musicien et compositeur

*au pavillon vitré du parc Henri-Louis Kayser,
Strasbourg-Robertsau (tram E terminus Boecklin)*
Entrée libre

Nicolas Schneider réalise à partir de petits dessins confinés dans ses carnets, de grandes peintures aquarellées sur papier. L'alchimie entre l'eau, le pigment et le support est spectaculaire. Il y a quelque chose de mystérieux dans le surgissement des macules sur la surface. L'eau est à la fois matière et sujet, et les formes aléatoires qu'elle dessine apparaissent fluctuantes, changeantes et bouleversent nos certitudes pour laisser la part belle au rêve.



Jean Poinignon, compositeur et designer sonore, développe une bio-musique dont la matière sonore est puisée dans la nature, plus particulièrement dans le monde animal (chants d'oiseaux, d'insectes...). Il compose pour la télévision, les films et les spectacles. Riches de leur sensibilité et de leur plaisir évident à dialoguer ensemble, tous deux vous invitent à une échappée belle, poétique et surprenante.

Programme de la saison 2014 sur
<http://kartiernord.canalblog.com>

Bible et ART

Le Cycle de conférences « la bible dans l'art »
par Suzanne Braun, docteur en histoire de l'Art,
se poursuit les mercredis :

21 mai

**« La Tentation du Christ et
quelques apparitions du diable »**

4 juin

**« Le pressoir mystique et
ses dérivés dans l'iconographie »**
de 17h30 à 19h au foyer Mélanie

Femmes Européennes « En mai - joue et chante »

Soirée jeu avec Suzanne Braun

Les scènes bibliques les plus intéressantes fixées sur toile par les grands maîtres constitueront notre malle de jeux - une manière plutôt agréable de se cultiver et de soigner l'amitié.

**Mercredi 28 mai
à partir de 20h15**
au Foyer Sophie

Au CINE de Bussierre l'été sera nature

CENTRE D'INITIATION À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT DE BUSSIERRE
155 rue Kempf · Strasbourg Robertsau · Tel : 03 88 35 89 56 · sine.nature@free.fr
Informations : www.sinestrasbourg.org

Samedi 14 juin **Une nuit** **dans la forêt rhénane**

Voici une expérience nocturne à vivre en forêt rhénane ! Au programme : affût, écoute des chauves-souris avec des "batbox", un peu de repos... et retour à Bussierre pour le petit-déjeuner. Rendez-vous à 20h. Pour adultes et adolescents accompagnés.

Sur inscription. Repli au CINE si mauvais temps. Sacs de couchage et tapis de sol, vêtements chauds et silencieux. Sortie proposée par le GEPMA. Tarif : 5 euros, matériel et petit-déjeuner inclus. Avec le GEPMA et Olivier Litt de l'association « Autour de l'arbre ».

Mardi 24 juin et 26 août **Le jardin en bocal**

Le jardin en bocal est un atelier participatif qui consiste à récolter tout ce que peut nous offrir le jardin de Bussierre et les environs, de transformer ces produits et de les conserver : confitures, sirops, pestos, pâtes de fruits,... N'hésitez pas à nous rejoindre avec vos idées, vos recettes ou juste votre bonne humeur pour des moments de cueillette et de préparations culinaires en toute simplicité.

À 17h. Pour adultes. Sur inscription.



Samedi 28 juin **Cuisinons les fleurs**

Beaucoup de fleurs de nos jardins, des champs ou des trottoirs sont comestibles et remplies de vertus ! De l'entrée aux desserts, les fleurs passent à table... Et pas seulement pour la déco !

À 9h30. Pour adultes. Sur inscription. Tarif 7 euros.

Mardis 8 et 29 juillet, 5 et 12 août **La fabrique à papier**

Votre boîte aux lettres déborde de tracts publicitaires qui viennent heurter votre sensibilité écologique ? Venez faire un tour à la fabrique à papier, et apprenez comment transformer n'importe quelle facture obsolète en oeuvre d'art. Les mains dans l'eau avec vos enfants voilà une astuce recyclage bien de saison.

À 14h30. Atelier parents-enfants à partir de 4 ans. Sur inscription. Atelier gratuit.

Mercredi 9 juillet et 13 août **Compost en ville,** **compost en vie !**

Vous êtes dans le flou quand on vous parle de compost ? Au jardin de Bussierre vous apprendrez les notions de base pour lancer ou continuer un bon compost. Que vous le fassiez pour vos légumes, pour alléger votre poubelle ou pour épargner la ressource en eau souterraine, le compost est l'affaire de tous !

À 14h30. Pour adultes. Sur inscription. Atelier gratuit.

Jeudi 10 et samedi 26 juillet, **7 et 30 août** **Jardin Nature**

La qualité de l'eau est l'affaire de tous à commencer par celle du jardinier ! Le jardin du CINE de Bussierre en est un bel exemple. Ce lieu d'une grande diversité et de pratiques respectueuses de l'environnement vous sera présenté lors de cette visite animée.

À 14h30. Pour adultes. Sur inscription. Sortie gratuite.

Vendredi 11 juillet **Secrets de Plantes**

Que serait notre civilisation sans les plantes ? Voici une petite balade ethnobotanique à mi-chemin entre nature, histoire et potions magiques !

À 14h30. Pour adultes. Sur inscription. Sortie gratuite.

Jeudi 17 juillet et 28 août **Entre Rhin et forêt**

De tout temps les habitants de la vallée du Rhin ont dû vivre avec le fleuve. Tantôt bénéficiant de ses bienfaits mais aussi subissant ses colères. À force de labeur, ils ont façonné le paysage jusqu'à le modifier irrémédiablement. Par chance, il reste les traces de ce proche passé que nous vous invitons à suivre le long des bras morts de la forêt de la Robertsau.

À 14h30. Sur inscription. Sortie gratuite.

Jeudi 31 juillet et 14 août **Les dents de la mare**

Les dragons existent encore ! Ils sont tout petits, inoffensifs et surtout ils adorent l'eau. Chic, on vous prête les épauettes et les loupes pour observer tout ce petit monde aquatique.

À 14h30. Sortie parents-enfants à partir de 4 ans. Sur inscription. Sortie gratuite.

Samedi 2 août **La nuit des étoiles**

La nuit regorge de mythes et de légendes mais aussi de réalités passionnantes à aborder. Ce nouveau rendez-vous de découverte du ciel et de l'environnement nocturne vous permettra peut-être d'apercevoir Ariane et son précieux diadème... Programme complet à venir sur sinestrasbourg.org ou jardin-sciences.unistra.fr

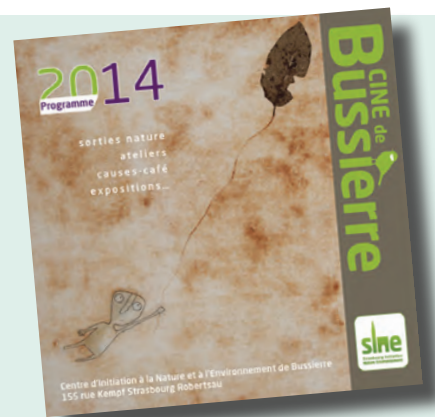
Ouverture des portes à 20h. Soirée proposée en partenariat avec le Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg, la Société d'Astronomie de France Groupe Alsace et le GEPMA. Entrée libre.



Vendredi 8 août **Secrets de plantes**

Que serait notre civilisation sans les plantes ? Voici une petite balade ethnobotanique à mi-chemin entre nature, histoire et potions magiques !

À 14h30. Pour adultes. Sur inscription. Sortie gratuite.



Samedi 9 août **L'ill au naturel (3),** **la Vogelau**

Au nord de la ville la belle rivière s'écoule en longs méandres tranquilles bordés d'arbres majestueux. Les oiseaux vivent en toute quiétude en ce lieu judicieusement nommé Vogelau. Une promenade bucolique entre gravières, ville et nature.

À 14h à l'arrêt de tram « Pont Phario ». Pour adultes. Sur inscription. Sortie gratuite.



Du lundi 18 au vendredi 22 août **Eau, que c'est beau !**

Pour bien finir les grandes vacances, voici un séjour pour les petits savants en herbe. Microscopes, loupes et jumelles seront tes compagnons pour étudier, tout en jouant, les bestioles rigolotes et les jolies plantes qui vivent dans l'eau ! Au menu également bricolages et confection d'un vrai carnet de naturaliste tout en matériaux recyclés ! Pour s'amuser sur le plus grand des terrains de jeu, la nature, le CINE de Bussierre accueille les enfants de 7 à 12 ans à la semaine uniquement, de 9h à 17h, repas inclus.

Tarif 110 euros la semaine. Renseignements et inscription au 03 88 35 89 56.

Mercredi 20 et 27 août **Les enfants cuisinent l'été**

Flâner dans le jardin de Bussierre en été, c'est déjà très plaisant mais déguster ses produits grâce à de petites recettes colorées et sucrées, c'est encore mieux. Amoureux de la cuisine ou simples curieux, rejoignez-nous pour cet atelier culinaire estival.

À 14h. Sur inscription. Pour enfants (si moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte). Tarif 3 euros.

Du vendredi 5 **au dimanche 7 septembre** **Week-end Nature** **et Patrimoine**

Sorties diurnes et nocturnes, débats, ateliers, projections... le réseau associatif vous invite au CINE de Bussierre pour découvrir la nature, le plus vivant des patrimoines ! Programme à consulter sur notre site www.sinestrasbourg.org

Entrée libre.